



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**PRÉFECTURE
DE LA RÉGION BRETAGNE**

**AGENCE RÉGIONALE
DE SANTÉ BRETAGNE**

Rennes, le 06/08/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE

Point de situation sanitaire du 6 août 2021

Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR et antigéniques) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **3534 cas** positifs supplémentaires depuis le 30 juillet.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **102,2 cas pour 100 000 habitants** (+0,9 point¹) au niveau régional avec un taux de positivité³ de **2,5 %**.

Le virus circule activement en Bretagne. Il est indispensable de maintenir une vigilance collective, notamment le respect des gestes barrières.

La meilleure protection reste la vaccination, accessible à tous, dès 12 ans.

En Bretagne, ce sont actuellement 127 000 adolescents qui ne sont pas encore vaccinés. Les vacances sont un moment propice à la vaccination afin de profiter pleinement des joies des congés estivaux tout en offrant une rentrée scolaire plus sereine au sein des collèges et des lycées.

La liste des centres de vaccination est disponible sur sante.fr

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 6 août 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	24440	554	100,5	+23,8
29	26825	771	76	-13,9
35	71513	1217	110,5	-8,1
56	33919	992	123,1	+13,2
Bretagne	156697	3534	102,2	+0,9

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **297** hospitalisations en cours (+7¹), dont 21 (-2¹) en service de réanimation
- depuis le début de l'épidémie :
 - **8 217** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+71¹) ;
 - **1 670** patients sont décédés (+4¹).

Point de situation EHPAD (données cumulées depuis le 1^{er} mars 2020) :

- **848 épisodes COVID-19** ont été déclarés en EHPAD (+2¹);
- **336 résidents y sont décédés** (-¹).

Dynamique de dépistage

Les tests sont au cœur de la stratégie gouvernementale de lutte contre le virus. Pour casser au plus vite les chaînes de contamination, il est important d'isoler rapidement les personnes testées positives et leurs contacts.

85 038 tests RT-PCR ont été réalisés entre le 28 juillet et le 3 août (+ 3,5 % par rapport à la semaine précédente)

	Tests PCR Du 21 au 27 juillet	Taux de positivité Du 21 au 27 juillet	Taux de positivité Semaine S-1
22	13478	2,9	2,6
29	22858	2,1	2,5
35	30742	2,4	2,9
56	17960	3	3,2
Bretagne	85038	2,5	2,8

La Bretagne compte actuellement 58 (+14¹) clusters en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **9** dans les Côtes d'Armor (1 en établissement de santé et 8 en sphère privée)
- **9** dans le Finistère (1 en milieu professionnel, 1 en EHPAD et 7 en sphère privée) ;
- **19** en Ile-et-Vilaine (2 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes en situation de handicap, 3 en EHPAD et 13 en sphère privée) ;
- **21** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes en situation de handicap, 3 en EHPAD et 13 en sphère privée).

Dynamique de vaccination

La couverture vaccinale de la population bretonne est de **69,9 %** (au moins une dose tous âges confondus)

Au 04/08, **4 174 231 injections** ont été effectuées

- 799 346 dans les Côtes d'Armor
- 1 167 126 dans le Finistère
- 1 245 650 en Ile-et-Vilaine
- 962 109 dans le Morbihan

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1-Données par rapport au 30/07/21

2-Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR ou antigénique survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

**Préfecture
de la région Bretagne**

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80

Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

Tél : 02 22 06 72 64

Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr

3-Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR et antigénique) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.

**Préfecture
de la région Bretagne**

Tél : 02 99 02 11 80
Mél : pref-communication35@ille-et-vilaine.gouv.fr

**Agence régionale de Santé
Bretagne**

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr